



EMBALLAGES EN ACIER



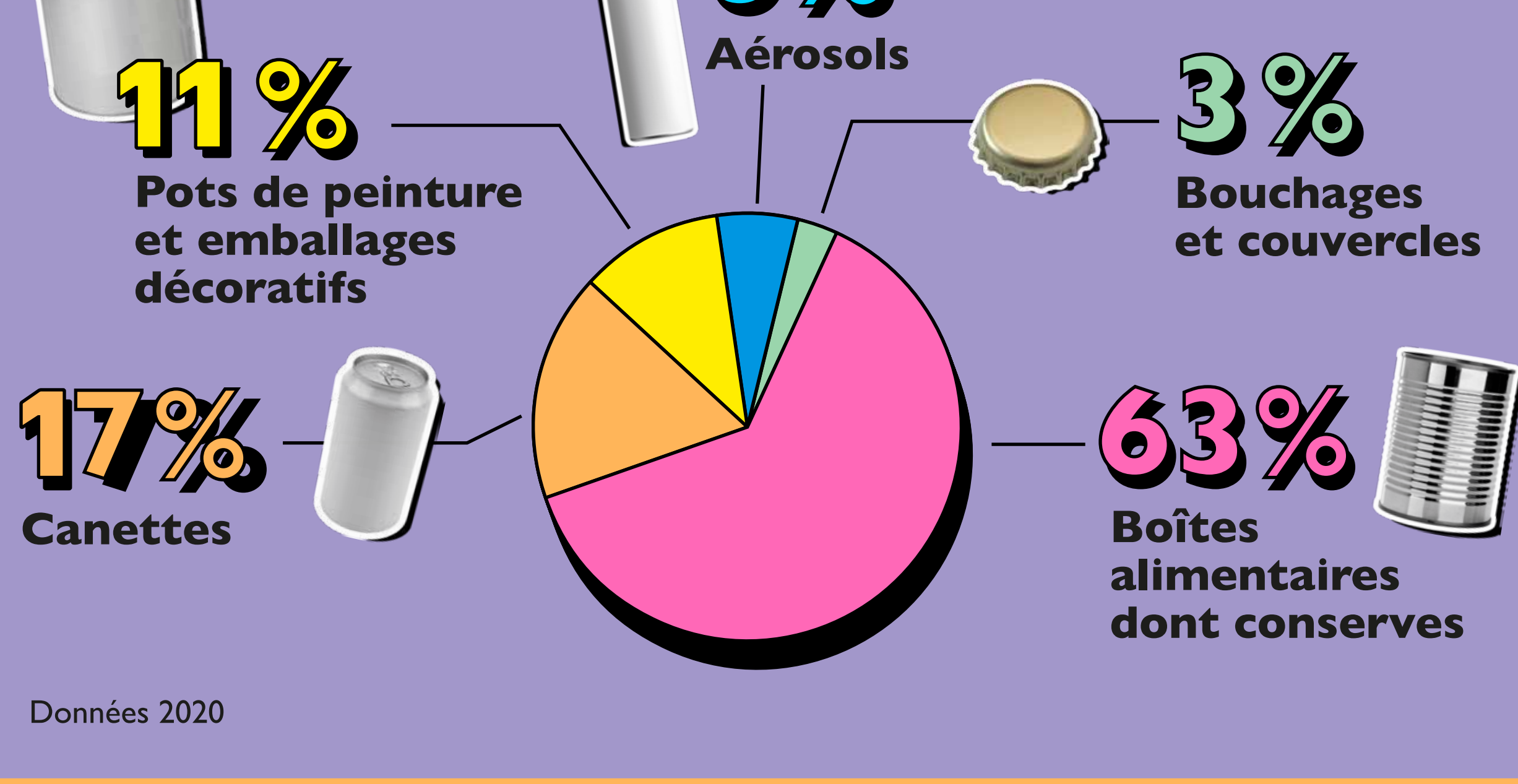
TOUT SAVOIR SUR LEUR RÉDUCTION, RÉEMPLOI ET RECYCLAGE



En France, les emballages **EN ACIER** représentent en poids,

4,5 %

des emballages ménagers, soit 241 000 tonnes.



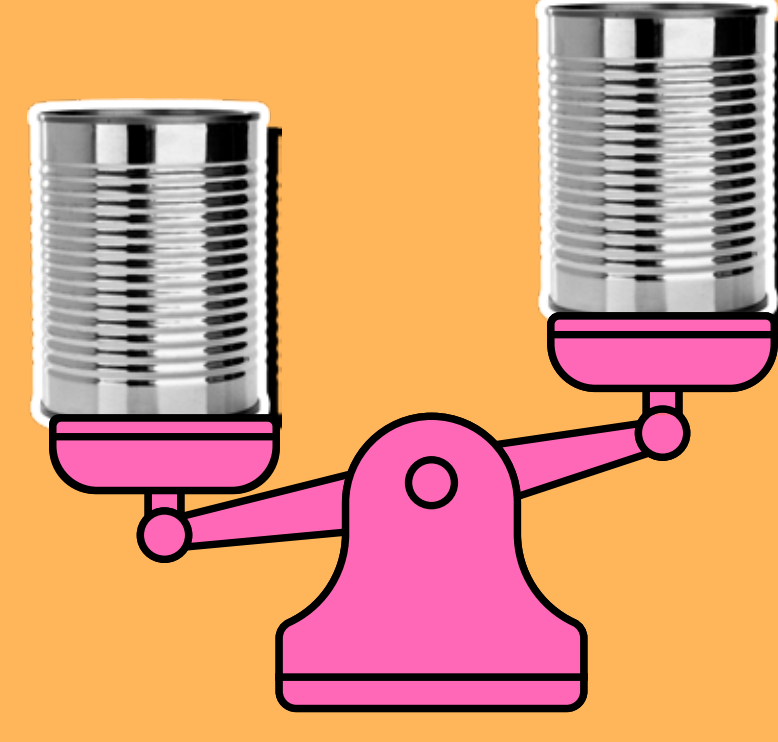
Données 2020

LES EMBALLAGES EN ACIER S'ALLÈGENT

Le poids des emballages en acier a été réduit de

30 %

en moyenne en 30 ans.*



* <https://www.snfbrm.fr/emballage-metallique/emballage-et-leconomie-circulaire/>

CAP SUR LE RÉEMPLOI

Dans les rayons, on peut trouver des **emballages réemployables en inox** (l'autre nom de l'acier inoxydable), comme des barquettes !



Une fois le produit consommé, on doit les rapporter sur le point de vente pour qu'ils puissent être **lavés, remplis à nouveau** et remis en rayon.

LES EMBALLAGES EN ACIER SE RECYCLENT PARFAITEMENT

LES GRANDES ÉTAPES du recyclage des emballages en acier

1 Distribution et consommation

2 Tri de l'habitant

3 Collecte

4 Centre de tri
Séparation des autres matériaux par des aimants
Mise en paquets

5 Aciérie
Fusion : l'acier produit est coulé en blocs d'acier (brames)

6 Fabrication de nouveaux emballages et produits

100 %

des emballages en acier sont recyclés, et c'est bon pour les ressources naturelles et le climat !

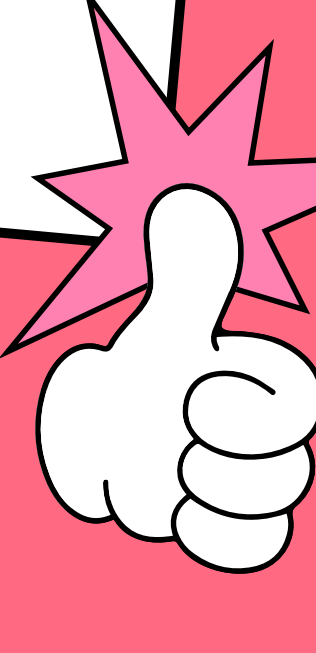
AVEC 1 TONNE D'ACIER RECYCLÉE :

On économise
✓ **1,5 tonne de minéral de fer**
✓ **650 kg de charbon**
✓ **300 kg de chaux**
des matières premières qui servent à produire de l'acier



On fabrique **16 900 boîtes** de conserve

On réduit de **1,7 tonne les émissions de CO₂**
= **15 000 km** parcourus en voiture



COMMENT RECYCLER PLUS ?

EN TRIANT PLUS

Tous les emballages en acier vont dans le bac de tri !
Même les petits emballages, bouchons, capsules, couvercles...
On installe des bandes magnétiques supplémentaires dans les centres de tri pour les orienter vers le recyclage.

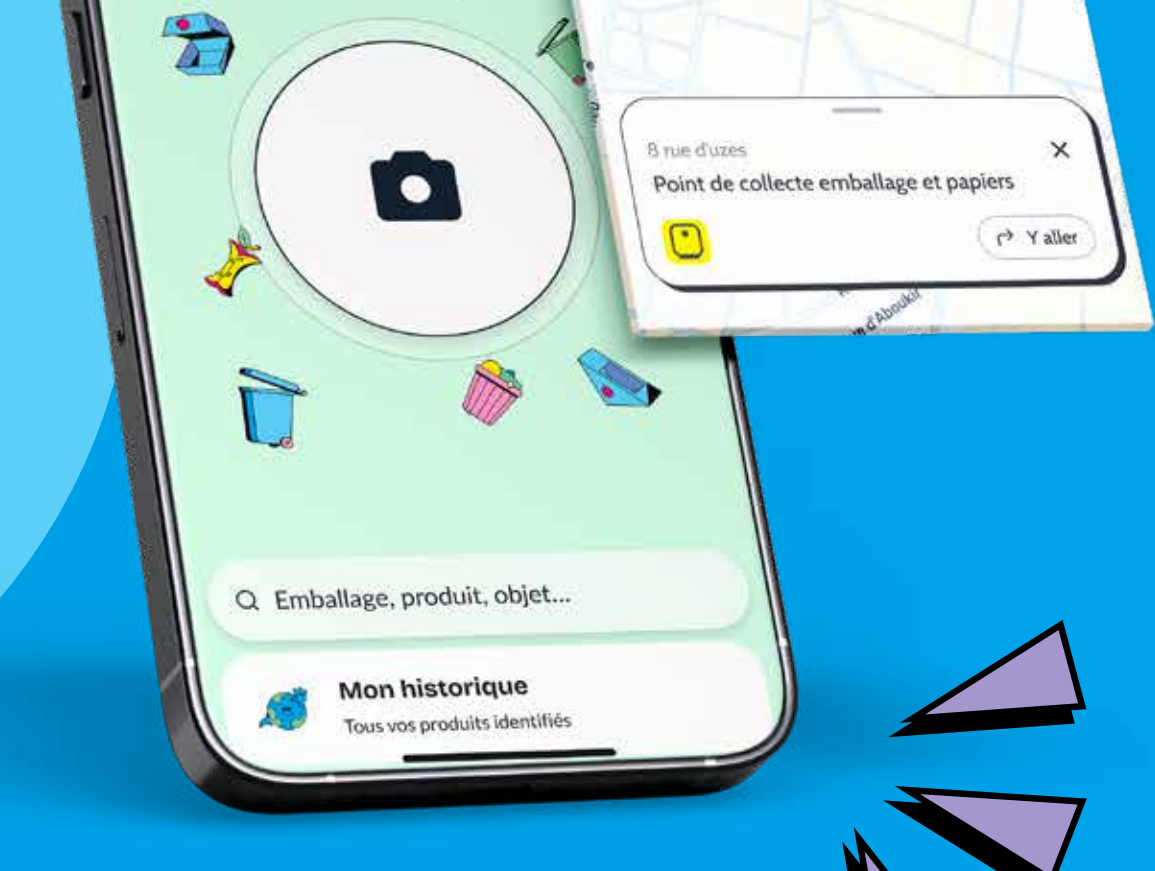
Les pots de peinture sont à apporter, vides, en déchetterie.

Pensez à **bien vider** les emballages avant de les trier. Et pas besoin de les laver, inutile de gaspiller de l'eau !



En cas de doute, rendez-vous sur l'**appli Guide du tri**

Découvrir l'application



ON NE LÂCHE RIEN !

Suivez-nous sur

citoyens.citeo.com